



CDI C licenciement/clause de concurrence/ réduction de préavis

Par **Vivi9**, le **19/04/2023** à **09:46**

Bonjour,

Il y a un mois mon employeur m'a annoncé la fin de mon CDI de chantier pour fin de chantier en fin juin.

J'ai eu l'entretien, le courrier recommandé. D'après ce que j'ai compris la Clause de non concurrence est alors enlevée (mais n'hésitez pas à me dire si je me trompe).

J'ai commencé ma recherche sur d'autres boulots dont 1 qui m'intéresse et j'ai échangé avec mon employeur qui m'a dit par téléphone qu'au niveau de ma période de préavis on pourrait s'arranger pour la réduire à un mois (actuellement je n'ai que des paroles).

Mais mon employeur commence à me rajouter des missions qui n'étaient pas prévu, j'ai peur qu'il retourne sa veste comparé à ma période de préavis. Et si je dois effectivement réduire ma période de préavis et qu'il ne veut pas que ça m'empêche d'avoir mon nouveau poste.

Qu'est ce que vous pouvez me conseiller ?

Par **P.M.**, le **19/04/2023** à **13:50**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous méfier de ce qui n'est pas écrit et de ne pas considérer que c'esr acquis...

Je ne sais pas ce qui vous fait dire que la clause de non-concurrence est enlevée...